

vagues, tout en étant très importants. Avant d'aborder ces questions, je préfère attendre que le Gouvernement les soumette à la Chambre. Les membres de l'opposition sauront alors comment le Gouvernement entend procéder à l'égard de ces questions.

La forte majorité dont jouit le gouvernement lui permet de donner la direction qui s'impose dans les temps extrêmement critiques que nous traversons. Jusqu'ici les Canadiens ont été bien fortunés; ils doivent néanmoins se rendre compte que nous traversons une très grave période de l'histoire de l'univers. Quand je dis que le Gouvernement peut donner la direction, j'entends surtout dans le domaine international. La solution des problèmes qui se poseront dans un avenir assez rapproché si nous voulons nous relever et assurer la paix grâce à la puissance concertée des nations libres, dépendra de la clairvoyance et de la hardiesse que nous mettrons à les attaquer par des moyens nouveaux; elle dépendra aussi de la foi que le Gouvernement mettra dans le magnifique avenir qui s'offre à nous et dont nous pleinement conscients tous les Canadiens qui ont eu l'avantage de parcourir le pays.

J'ai affirmé tout à l'heure que nous nous efforcerions de nous acquitter de l'obligation qui a toujours incombé à l'opposition officielle. Au cours de l'examen des importants problèmes qui seront soumis à la Chambre, nous formulerons des propositions d'ordre pratique et nous essaierons, par tous les moyens possibles, d'aider le Gouvernement, comme il convient aux membres de la royale opposition de Sa Majesté.

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à vous offrir de nouveau mes meilleurs vœux et à vous féliciter de la distinction que vous apportez déjà dans l'exercice de vos fonctions. Je désire, en outre, remercier sincèrement le chef de l'opposition (M. Drew) des magnanimes et bienveillantes paroles qu'il a prononcées cet après-midi au début de son allocution. Je lui suis reconnaissant de ses vœux de bonne santé et je me plais à lui adresser en retour les mêmes vœux. D'ailleurs, les députés sont convaincus, je crois, que les perspectives sont de bon augure.

Quel que soit le résultat d'un appel au peuple, ceux qui en ont pris l'initiative et qui siègent ici de par le choix de leurs commettants doivent, à mon sens, se sentir comptables non seulement envers ceux qui les ont appuyés, les membres de leur parti, mais aussi envers l'ensemble de la population. J'assure au chef de l'opposition que nous nous efforcerons toujours de servir de notre mieux les intérêts de tous les Canadiens. Je suis convaincu que, de son côté, il songera à

[M. Drew.]

l'avantage du public lorsqu'il offrira la critique pratique qu'il s'est engagé à formuler en temps et lieu.

Je suis très heureux de m'unir à lui pour féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Boisvert et Laing). Ces nouveaux députés ont prononcé leur premier discours. Ceux d'entre nous qui ont déjà siégé à la Chambre savent quelle pénible expérience c'est de prendre la parole pour la première fois à la Chambre. Nous nous rendons compte que lorsqu'il faut le faire à l'ouverture d'une nouvelle législature, cette circonstance même a pour effet d'en multiplier les difficultés. Tous, j'en suis certain, sont fiers de la façon admirable dont les deux nouveaux députés, l'honorable représentant de Nicolet-Yamaska et l'honorable représentant de Vancouver-Sud, ont proposé et appuyé la présentation de l'Adresse.

Quant à mon ami le député de Nicolet-Yamaska, ceux d'entre nous qui ont eu le plaisir de comprendre son discours peuvent témoigner qu'il s'est acquitté de sa tâche d'une façon qui fait honneur à ses commettants autant qu'à lui-même. Il arrive à la Chambre des communes précédé de la solide réputation que lui ont valu ses succès au barreau et dans d'autres domaines. A mon avis, nous voudrions tous lui dire qu'il a ajouté à sa réputation par la manière dont il a proposé, vendredi dernier, qu'une Adresse soit présentée en réponse au discours du trône.

Ceux d'entre nous qui connaissaient un peu les antécédents de l'honorable député de Vancouver-Sud ne se sont pas étonnés du discours qu'il a prononcé, et les députés qui ont récemment visité la région qu'il habite n'ont pas été surpris de l'entendre en vanter les beautés et les ressources. L'honorable député de Vancouver-Sud s'est non seulement intéressé vivement aux affaires de sa localité, qu'il sert depuis longtemps et d'une façon distinguée, mais,—ce que savent, sinon tous, du moins bon nombre des députés des deux côtés de la Chambre,—il a participé activement au travail d'organisation du parti libéral dans sa province natale.

Nous qui avons entendu ces discours, nous conviendrons, j'en suis sûr, qu'il y a lieu de féliciter leurs auteurs et de leur large compréhension des questions d'intérêt général et de leur profondeur de vues. Ils nous l'ont bien fait sentir, c'est avec confiance qu'ils sont venus ici et qu'ils envisagent un avenir dans lequel ils souhaitent jouer un rôle afin d'aider à réaliser l'heureuse destinée de la nation canadienne dont parlait tout à l'heure le chef de l'opposition.